

Établissement en
Démarche de
Développement
Durable

Présents (cf. feuille émargement)

La composition et les missions du Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté sont rappelées en début de séance

Le CESC : sa composition,

Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré. C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. Le CESC organise également le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.

Ses missions

- contribuer à l'éducation à la citoyenneté ;
- préparer le plan de prévention de la violence ;
- proposer des actions pour aider les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion ;
- définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité et de prévention des conduites à risques.

Les coordonnateurs présentent les différentes actions réalisées ou en cours de réalisation pour cette année. Ces actions sont détaillées dans le tableur joint.

Mme Guénant rappelle qu'elle avait proposé un petit déjeuner avec les parents de 6^{ème} mais que l'action n'a pas eu de financement et n'a pu se réaliser. Cependant le petit déjeuner dans le cadre du CROSS a montré l'intérêt de ce temps d'échange avec les parents

Une nouvelle action est mise en place cette année, le service sanitaire autour de la thématique du sommeil, Des étudiants dans les métiers de la santé, 2 infirmiers, 1 kinésithérapeute, 1 médecins et 1 pharmacien auront un espace rencontre les lundis de mars afin de rencontrer les élèves.

Mme Guénant va contacter Mme Demarchy diététicienne pour mettre en place des interventions auprès des 5èmes sur les addictions et l'alimentation.

Mme Lacoste souligne que pour les 5èmes, il manque une formation sur les thématiques des réseaux sociaux. M Lefevre va contacter la Brigade de Prévention Délinquance Juvénile pour qu'ils interviennent sur cette thématique, d'autres projets seraient à mettre en place sur cette thématique pour 2020-2021.

La MGEN propose des expositions et interventions pour accompagner les actions santé et citoyenneté. La thématique autour de la voix serait à retenir.

Mme Redon a mis en place la formation des délégués, pour les 6^{ème} et 5^{ème}, séance sur matinée, titulaires et suppléants. Le groupe des 6° était lent mais motivé et investi, les délégués et leurs suppléants sont formés.

M Mora présente les différents projets en lien avec le développement durable et notamment le label E3D obtenu l'an passé pour le Collège pour une période de 2 ans. Il faut continuer et développer les actions pour pouvoir le conserver.

L'établissement a récupéré des affiches sur la biodiversité qui restent à exploiter.

Mme Lacoste souhaiterait avoir des heures programmées avec les 6èmes pour reconduire la sensibilisation et l'éducation aux media ce qui pourrait permettre la reconduction des ateliers philosophie.

Il serait souhaitable de connaître les actions santé et citoyenneté conduites par l'équipe enseignante pour coordonner nos actions.

Mme Danielou demande si le poids des cartables ne peut pas être diminué. Il est rappelé que le collège a déjà avancé sur ce sujet ; des casiers sont attribués pour les 6°, le nombre de manuels a diminué, pour certaines matières, le manuel est gardé en classe et une version numérique est à disposition des élèves. Il a aussi été demandé aux enseignants de demander des cahiers plus légers. Les équipes s'engagent à continuer les efforts dans cette voie. Un travail de réflexion pourra être mené en lien avec les parents d'élèves.